



BILAN DE MANDAT

2020-2024





Sommaire



- 4 RAPPEL DE NOS ENGAGEMENTS
- 8 ÉCONOMIE ET EMPLOI
- 10 ÉCOLOGIE, URBANISME, TRAVAUX
- 12 AFFAIRES GÉNÉRALES, COMMUNICATION, CÉRÉMONIES ET FÊTES
- 14 VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS
- 16 ÉDUCATION & ÉCOLE
- 18 ACTION SOCIALE, SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE ET SUIVI DES PERSONNES VULNÉRABLES
- 20 FINANCES & COMMANDE PUBLIQUE, INFORMATIQUE ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 22 CULTURE, PATRIMOINE ET JEUNESSE

- 24 ERP ET VOIRIE
- 26 SÉCURITÉ ET ZONE 30
- 28 PARTICIPATION CITOYENNE
- 30 ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP
- 32 FOCUS : LA PÉRIODE COVID



Chères Coigniériennes, Chers Coigniériens,

Voici près de 5 ans que vous nous avez reconduits, mon équipe et moi-même, à la tête de l'exécutif local. A quelques mois de l'élection générale prévue en mars 2026, le moment est venu de faire le bilan de nos actions. Ainsi depuis 2020, 41 engagements sur 48 ont été tenus, 4 sont en cours et 3 n'ont pu être réalisés. Il s'agit là d'un bon bilan qui montre l'adaptation de notre équipe à l'évolution de la conjoncture et aux bouleversements que nous avons rencontrés : confinement, inflation, baisse des dotations de l'Etat...

De nombreuses réalisations ont agrémenté ce mandat. Ainsi, avons-nous pris à cœur de rénover les bâtiments publics qui nécessitaient une réfection, voire une réhabilitation : gymnase, Espace Alphonse Daudet, groupe scolaire Bouvet, groupe scolaire Pagnol, résidence autonomie... Nous avons mobilisé les moyens nécessaires pour que les Coigniériens puissent profiter d'équipement plus modernes, écoresponsables et confortables.

Afin de réduire le poids financier de tels investissements pour la commune, nous avons su faire appel aux cofinancements et gérer notre budget au mieux pour honorer nos promesses.

En dépit des crises rencontrées, nous nous sommes adaptés, mettant en œuvre des actions qui ne faisaient pas partie de nos engagements quand celles-ci devenaient indispensables, tant en matière de solidarité que de sécurité.

Enfin, nous avons signé depuis peu notre entrée en Politique de la Ville, ce qui nous permet de faire appel à différents financeurs, et d'obtenir des financements complémentaires au service de tous les Coigniériens. Par exemple, un été à Coignières a pu être, cette année, pour une large part, co-financé par l'Etat au titre du dispositif Quartiers d'été.

Je vous laisse maintenant découvrir ce bilan illustrant notre volonté de faire de Coignières une ville éco-solidaire où chacun peut s'épanouir tout en continuant de vivre ensemble.

Didier FISCHER

Votre Maire

Vice-président de SQY



RAPPEL DE NOS ENGAGEMENTS 2020 - 2026

ÉCONOMIE ET EMPLOI

-  Assurer la continuité au sein du service emploi
-  Développer le commerce de proximité
-  Maintenir et développer le partenariat avec les entreprises coigniériennes
-  Redynamiser les zones d'activités coigniériennes
-  Créer un salon de l'orientation et de la formation
-  Poursuivre le forum de l'emploi

ÉCOLOGIE, URBANISME, TRAVAUX

-  Mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du Pacte pour la transition
-  Obtenir la mise en révision du PLU
-  Faire inscrire l'aménagement de la RN 10 au CPER
-  Développer les circulations douces sur l'ensemble de la commune
-  Intégrer la commune dans le PNR de Chevreuse

AFFAIRES GÉNÉRALES, COMMUNICATION, CÉRÉMONIES ET FÊTES

-  Relayer les attentes des Coigniériens en matière d'animations locales, comme la Fête des Voisins
-  Poursuivre la dynamique des animations proposées par la ville
-  Améliorer la Fête de la musique
-  Moderniser le site de la ville en le rendant plus convivial et interactif
-  Mettre en place le portail Familles



Réalisé



En cours



Non réalisé

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS

-  Moderniser le pôle association de la mairie en proposant de nouveaux services
-  Réaliser un second lieu d'initiatives culturelles, associatives et sociales afin de répondre à la demande croissante
-  Réaliser une aire mixte d'activités qui comprenne un espace de convivialité et d'échanges ainsi qu'un espace d'activités sportives
-  Rénover le gymnase

ÉDUCATION ÉCOLE

-  Réhabiliter les équipement scolaires
-  Maintenir le développement numérique dans les écoles
-  Poursuivre le soutien des projets pédagogiques proposés par les enseignants
-  Renforcer les relations avec les associations des parents d'élèves et le corps enseignant

ACTION SOCIALE, SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE ET SUIVI DES PERSONNES VULNÉRABLES

-  Garantir une solidarité sociale et intergénérationnelle
-  Renforcer le lien social intergénérationnel entre Coigniériens par le biais d'activités et de dispositifs
-  Développer un réseau de confiance avec les partenaires sociaux, départementaux, intercommunaux et associatifs
-  Poursuivre la rénovation de la Résidence-autonomie afin de la rendre plus accueillante et plus attrayante
-  Etudier la faisabilité de louer des T2 à la RA, ce qui favoriserait l'accueil de nos couples seniors

FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE, INFORMATIQUE ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

-  Optimiser le budget communal et maîtriser les dépenses
-  Réduire la dépense publique et continuer l'investissement avec une recherche systématique de subventions (région, département, SQY, ...)
-  Mettre en place une stratégie financière en définissant et en priorisant, sur 6 ans, le PPI, qui saura répondre aux attentes des Coigniériens



CULTURE, PATRIMOINE ET JEUNESSE

-  Favoriser l'accès à la culture pour tous les Coigniériens et développer la diversité des pratiques culturelles
-  Mettre en valeur et protéger notre patrimoine. Inscrire l'Eglise à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques
-  Poursuivre et développer une politique en faveur de la jeunesse

ERP ET VOIRIE

-  Analyser et informatiser la liste complète des bâtiments ERP de notre commune
-  Assurer la sécurité des réseaux sur toutes les communes
-  Faire exécuter, en cas de besoin, les travaux des réseaux électriques, en concertation avec SQY

SÉCURITÉ ET ZONE 30

-  Garantir la sécurité des Coigniériens en ajoutant des zones 30 km/h et des ralentisseurs à des endroits stratégiques

PARTICIPATION CITOYENNE

-  Poursuivre la participation citoyenne en maintenant les conseils de quartier
-  Lancer un CMEJ
-  Développer la bienveillance et le devoir de mémoire en créant un conseil des anciens
-  Renforcer la volonté de construire ensemble dans le respect d'une écologie globale, notamment par le biais des jardins partagés
-  Développer l'ouverture, la transparence, le bon sens et confiance en créant du lien

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

-  Poursuivre la mise en place de l'agenda d'accessibilité programmée
-  Imaginer et réaliser de nouveaux parcours accessibles aux personnes à mobilité réduite
-  Sensibiliser la population, les enfants et les adultes au handicap
-  Sensibiliser les entreprises sur la réglementation qui concerne l'accueil des personnes en situation de handicap



85%
DES
ENGAGEMENTS
PRIS EN 2020
TENUS

48
ENGAGEMENTS
PRIS EN 2020

41
PROMESSES
TENUES

3
ENGAGEMENTS
NON RÉALISÉS

4 **ENGAGEMENTS EN COURS DE RÉALISATION**

POURQUOI CERTAINS ENGAGEMENTS N'ONT-ILS PAS PU ÊTRE RÉALISÉS ?

La municipalité n'a pu honorer certains de ses engagements en raison de divers facteurs. Ceux-ci sont parfois indépendants de sa volonté ou résultent de décisions réfléchies visant à prioriser les actions les plus bénéfiques et utiles au plus grand nombre de Coigniériens.

Ainsi, en 2024, la région Ile-de-France a-t-elle décidé de ne pas étendre le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Malgré nos démarches actives et la qualité des dossiers soumis aux membres du PNR, la ville n'a donc pas pu y faire son entrée.

De plus, face à des budgets toujours plus contraints, la municipalité a pris des décisions responsables en priorisant les projets les plus impactants pour la commune. Elle a ainsi fait le choix de ne pas lancer la réalisation d'un second lieu dédié aux initiatives culturelles, associatives et sociales, au sein du foyer rural. Néanmoins, elle a rationalisé ses équipements, notamment l'Espace Alphonse Daudet, pour permettre aux associations d'investir davantage ces lieux.

Enfin, bien que le projet de mise en place d'un conseil des anciens n'ait pas encore pu voir le jour, la municipalité a concentré ses efforts sur le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ), mobilisant ainsi les ressources humaines disponibles pour accompagner ses jeunes élus. La commune reste convaincue que le conseil des anciens serait un complément précieux. La municipalité agira pour le mettre en œuvre dès 2026.





"Notre commune jouit d'un maillage commercial riche que nous avons su maintenir tout en travaillant sur sa restructuration. De plus, grâce au service emploi, nous accompagnons nos concitoyens dans la recherche de formations, d'emplois mais aussi d'orientation."

Catherine JUAN, adjointe en charge de l'économie et de l'emploi

ASSURER LA CONTINUITÉ AU SEIN DU SERVICE EMPLOI

- **113** personnes accompagnées en **2020**, **47%** de retour à l'emploi ou en formation
- **109** personnes accompagnées en **2021**, **52,5%** de retour à l'emploi ou en formation
- **88** personnes accompagnées en **2022**, **51%** de retour à l'emploi ou en formation
- **96** personnes accompagnées en **2023**, **51%** de retour à l'emploi ou en formation
- **73** personnes accompagnées en **2024**, **30%** de retour à l'emploi ou en formation

DÉVELOPPER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Socle de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), débattu les 12 (conseil municipal) et 13 (conseil communautaire) avril 2023, a concrétisé la vision politique des élus locaux en matière d'aménagement de notre territoire.

L'un des objectifs du PADD étant de dynamiser les quartiers par le biais d'un développement des lieux de vie de proximité. Autre orientation du PADD : maintenir l'attrait économique de la commune et la pluralité des activités, en proposant un développement commercial de proximité. Ainsi, quatre périmètres de préemption commerciale et/ou artisanale ont été approuvés en conseil municipal le 13 décembre 2023 :

- Le secteur du centre-village étendu à la gare, pour sa proximité avec l'église et son intégration au périmètre du zoom pré-opérationnel de l'étude gare. Afin d'accompagner l'émergence du futur écoquartier, le développement du commerce de proximité y est souhaité ;
- Le centre commercial Le village, au motif du projet de redynamisation du centre commercial ;
- Le pôle commercial situé à l'angle de la rue du Moulin à vent et du boulevard des arpentis, en vue d'un potentiel projet immobilier où une mixité logements/commerces de proximité est envisagée (sous réserve du déménagement du Centre technique municipal) ;
- Le tronçon RN 10 (rive Nord) reliant les centres commerciaux des forums Gibet et Porte de Chevreuse, inscrits dans le schéma directeur « Repenser la périphérie commerciale ».

Dans chacun de ces périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat, un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains portant ou destinés à porter des commerces a été institué.

RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES COIGNIÉRIENNES

Temps d'échange avec les membres du Club des Entreprises de Coignières (CEC), 14 juin 2024



REDYNAMISER LES ZONES D'ACTIVITÉS

Repenser ces espaces est une nécessité afin de renforcer l'attractivité de notre territoire. Parties intégrantes de la révision du PLU, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) matérialisent nos ambitions en la matière.

OAP secteur « Centre commercial Le village » : l'objectif est de revitaliser le centre-ville via une ouverture des commerces vers les autres quartiers, tout en accompagnant le développement résidentiel et associatif sur le site, en cohérence avec les quartiers avoisinants, majoritairement résidentiels. Dans cette OAP, 40 à 50 logements sont envisagés dans le cadre de la transformation des lieux.

OAP secteur « Écoquartier gare » : élément central de la révision du PLU, cette OAP vient encadrer la future réhabilitation du quartier autour de la gare et définit les principes d'aménagement visant à améliorer le secteur, en vue d'une mutation en écoquartier. Elle comprend un zoom sur le secteur de la rue des étangs, où un projet opérationnel pourrait aboutir

plus rapidement. Les éléments intégrés dans cette OAP sont issus de l'étude urbaine du renouveau du quartier gare, lancée en décembre 2022 et achevée en décembre 2024. Une étude ayant mobilisé les techniciens municipaux et de SQY, qui ont travaillé en concertation avec l'ensemble des élus, les habitants, les acteurs économiques ainsi que plusieurs partenaires institutionnels tels que l'EPFIF, la banque des territoires, la Région Île-de-France, le Département, la SNCF, la DIRIF... À noter que les informations obtenues dans le cadre de ladite étude seront intégrées dans le Plan Local d'Urbanisme - Habitat intercommunal (PLUi-H) actuellement porté par SQY, dont l'approbation est prévue pour 2028. Précisons toutefois qu'il conviendra de réduire de nombreuses nuisances, en amont de la réalisation de cet écoquartier. Lequel devrait être finalisé horizon 2040/2050. Pour information, dans le PLU révisé, aucun droit à construire n'est pour le moment ouvert afin de réaliser de l'habitation.

Étude sur les périphéries commerciales : en septembre 2023, un vaste plan de transformation des zones commerciales de périphérie a été lancé, avec appel à projets. Objectif : transformer des lieux bétonnés (qui sont aujourd'hui des lieux de passage) en « zones de vie ». Cet appel à projets vise à modifier le modèle des zones commerciales afin de répondre aux enjeux de notre époque. Fin 2023, SQY et la commune ont travaillé sur un projet de réponse à cet appel à projets dans le but de faire évoluer les secteurs « broderies », « gare » et « forum gibet ». Figurant parmi les 74 lauréats à l'échelle nationale, la Ville de Coignières a obtenu une subvention dédiée à l'ingénierie de 150 000€. Cette somme sera allouée à des études pré-opérationnelles réalisées à partir de 2025, qui favoriseront le passage à l'opérationnel et le renforcement de l'ingénierie de projet.

CRÉATION D'UN SALON DE L'ORIENTATION ET DE LA FORMATION EN 2021

- 2021 : 250 visiteurs / 44 exposants
- 2022 : 400 visiteurs / 43 exposants
- 2023 : 450 visiteurs / 49 exposants
- 2024 : 200 visiteurs / 47 exposants



MAINTENIR LE FORUM DE L'EMPLOI

- 2020 & 2021 : annulés du fait des confinements
- 2022 : 300 visiteurs / 40 entreprises et structures
- 2023 : 350 visiteurs / 50 entreprises et structures
- 2024 : 500 visiteurs / 40 entreprises et structures





" La transition écologique est un enjeu majeur pour notre avenir. Nous avons pu mettre en œuvre de nombreux projets et développer des actions de sensibilisation. Nous avons encore des propositions pour mieux protéger notre patrimoine naturel et développer la biodiversité. "

Cyril Longupée, adjoint en charge de la transition écologique et de l'urbanisme

METTRE EN ŒUVRE LES ENGAGEMENTS PRIS DANS LE CADRE DU PACTE POUR LA TRANSITION

En 2020, la municipalité s'était engagée sur 22 des 32 propositions du Pacte pour la Transition. 18 ont été partiellement ou totalement réalisées.

Nous pouvons notamment citer la préservation et la mobilisation du foncier agricole et l'accompagnement à l'installation de nouveaux agriculteurs dans une logique paysanne. Le nouveau PLU préserve beaucoup mieux nos espaces agricoles, naturels et forestiers. En coopération avec la SAFER, Terre de Liens et Les Champs des Possibles, nous avons élaboré une véritable stratégie foncière et accompagné des jeunes porteurs de projet dans leur installation sur des parcelles acquises par la commune.

La commune a également préservé et développé les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire. De nombreuses actions ont été réalisées dans ce cadre :

- Inscription du principe du ZAN dans le PLU
- Gestion différenciée des espaces verts
- Acquisition et protection du corridor écologique S12
- Désimperméabilisation des sentes piétonnes
- Application du zéro phyto et usage raisonné des produits de biocontrôle
- Réalisation de 2 mares
- Extinction nocturne pour respecter la trame noire



OBTENIR LA MISE EN RÉVISION DU PLU

Lancé dès 2020, la révision du PLU se terminera par son approbation au printemps 2025. Durant toutes ces années, la révision du PLU a fait l'objet d'une grande information mais également d'une importante concertation, que ce soit avec les habitants ou les acteurs économiques.

Les principaux objectifs étaient :

- Affirmer l'identité de la commune et préserver son cadre naturel et son patrimoine bâti
- Elaborer un PLU au service d'un projet communal ambitieux
- Initier la réflexion sur l'évolution des zones d'activités

Le résultat est à la hauteur et la qualité du travail réalisé est reconnue par toutes les parties prenantes.

Le projet de PLU révisé intègre **9 orientations d'aménagement et de programmation (OAP).**

4 OAP thématiques :

- Trame verte (les continuités végétales), trame bleue (les continuités hydrauliques), trame brune (les continuités de sols vivants), trame noire (vie nocturne)
- Requalification des abords de la RN10
- Mobilités douces
- Requalification des zones d'activités

5 OAP sectorielles qui se concentrent sur l'évolution de secteurs bien précis.





"De nombreux travaux de rénovation ont été entrepris durant ce mandat : nos écoles, l'Espace A.Daudet, le Gymnase du Moulin à vent, la résidence autonomie, les sentes, etc. Des travaux indispensables, réalisés en concertation avec les Coigniériens. Nous avons aussi aménagé la commune pour favoriser les circulations douces en ville, un travail qui se poursuit."

Jamel Tamoum, conseiller délégué en charge des travaux

FAIRE INSCRIRE L'AMÉNAGEMENT DE LA RN 10 AU CPER

Le réaménagement de la Route nationale 10, génératrice de nuisances (accidents, fracture urbaine...), est en cours de réflexion.

Sa transformation est indispensable pour permettre la mutation du quartier gare tout en assurant sa connexion avec le reste de la ville et de ses équipements.

Le projet actuel est de transformer la RN 10 en boulevard urbain, au moins sur une partie de Coignières (en particulier entre le carrefour des Fontaines et le château d'eau). Sa pacification permettrait de redonner une place aux piétons ainsi qu'aux mobilités douces et de végétaliser ses abords.

À l'issue des échanges entre la Municipalité, SQY et la DIRIF, plusieurs engagements ont été pris :

- SQY explore les possibilités de contractualisation avec l'État afin de lancer une étude sur le réaménagement de la RN 10 ;
- SQY et la ville poursuivent l'étude urbaine « renouveau du quartier gare ».

À noter qu'une contractualisation avec l'État (via une convention) et la réalisation d'une étude permettront d'envisager une inscription au prochain CPER (aux alentours de 2028).

DÉVELOPPER LES CIRCULATIONS DOUCES SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE



Reprise des sentes de la commune



Reprise de la sente derrière Auchan



Nouveau cheminement piéton au niveau du souterrain traversant la RN10



World Clean Up Day 2024



Spiranthe d'automne

AGIR CONCRÈTEMENT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL

- Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) qui montre la richesse de la faune et de la flore
- Mise en place de deux éditions de la fête de l'environnement
- Mise à disposition d'un terrain pour la réalisation d'un jardin partagé
- Développement de l'agriculture urbaine au Val Favry avec l'éco pâturage et le verger partagé
- Partenariat avec le conservatoire de l'abeille noire de Bullion
- Le World Clean up Day organisé avec les écoles chaque année
- La mise en valeur des labels obtenus ou conservés : Territoire engagé pour la nature (TEN), Villes et villages fleuris (2 fleurs), Ville amie des animaux (2 pattes)



"Les Coigniériens ont exprimé le souhait de développer les moments de convivialité et de divertissement. De ce fait, nous avons organisé de nombreux événements qui semblent avoir ravi nos habitants. Du devoir de mémoire en organisant des temps de commémoration en passant par des temps plus festifs, nous avons redonné ses lettres de noblesse à la notion d'évènementiel. Enfin, nous avons mis en place de nombreux services utiles. Nous souhaitons aujourd'hui poursuivre nos actions et être toujours plus utiles aux Coigniériens"

Sophie PIFFARELLY, adjointe en charge des affaires générales, de la communication, des cérémonies et des fêtes

RELAYER LES ATTENTES DES COIGNIÉRIENS EN MATIÈRE D'ANIMATIONS LOCALES, COMME LA FÊTE DES VOISINS

Bal républicain organisé le 14 juillet 2024



POURSUIVRE LA DYNAMIQUE DES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LA VILLE

Durant la mandature, de multiples événements festifs, culturels, sportifs et patriotiques se sont déroulés sur notre territoire.

Ouverts à toutes les générations, ces temps forts ont renforcé la cohésion sociale, en favorisant l'échange, le divertissement, le partage et la rencontre.

Manifestation fédératrice par excellence, la fête de Coignières est à l'image du « vivre-ensemble », chère à l'équipe municipale. Animations musicales et performances scéniques assurées par les acteurs associatifs, structures gonflables, feu d'artifice, repas avec orchestre, verre de l'amitié offert par la Municipalité, soirée dansante : cet événement lance parfaitement le début de la période estivale, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Le Marché de Noël, chaque année, émerveille les visiteurs ! Mini-ferme, balade à dos de poney, présence du Père Noël et de ses lutins, ateliers créatifs, stands tenus par des particuliers et des professionnels (vente de produits artisanaux, gastronomiques et décoratifs) : ce rendez-vous hivernal est, assurément, l'une des manifestations majeures de notre commune ! Au même titre que le vide-greniers, un moment toujours apprécié des exposants (qui souhaitent désencombrer leur maison) et des

chineurs (désireux de se procurer des objets et des vêtements peu coûteux).

Dans un autre registre, les cérémonies patriotiques rassemblent également les Coigniériens, au nom du devoir de mémoire. Les commémorations du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945, accompagnées d'expositions en mairie, sont notamment organisées pour que nul n'oublie ces heures sombres de notre Histoire. La transmission vers les jeunes générations est essentielle, afin qu'elles comprennent la nécessité de maintenir la paix dans le monde.



AMÉLIORER LA FÊTE DE LA MUSIQUE



Stand de restauration lors de la fête de la musique

MODERNISER LE SITE DE LA VILLE EN LE RENDANT PLUS FONCTIONNEL ET INTERACTIF

Un site qui relaye les actualités et les informations utiles de la ville

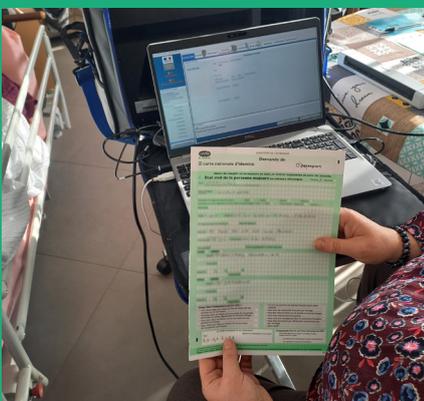


METTRE EN PLACE LE PORTAIL FAMILLES

Lancement de deux portails familles durant le mandat. Le dernier se veut plus moderne et simple d'utilisation



POUR ALLER PLUS LOIN



Un dispositif de recueil (DR) mobile pour enregistrer les demandes de carte d'identité des personnes à mobilité réduite



Des collectes de sang organisées régulièrement en Mairie



En 2023, la Ville de Coignières a été labellisée « Or », dans le cadre du label commune donneur



"Nous avons le privilège d'avoir un tissu associatif riche que nous soutenons au quotidien. Nous avons démontré notre volonté d'accompagner nos associations en leur permettant de pratiquer leurs activités (sportives, culturelles, caritatives ou autres) dans des structures adaptées."

Mohamed MOKHTARI, adjoint en charge de la vie associative et des sports

MISE EN PLACE D'UN PÔLE ASSOCIATIF



Agents du service des assemblées et de la vie associative lors du forum des associations 2024



Agents du service lors du Forum des associations 2023



Agent du service des assemblées et de la vie associative lors de la Fête de Coignières 2023



RÉALISER UNE AIRE MULTISPORTS INTERGÉNÉRATIONNELLE

Faciliter la pratique sportive des Coigniériens en libre-service : voici la démarche engagée par l'équipe municipale, avec la création de ce futur lieu accessible à tous, à proximité du Gymnase du Moulin à vent. Un terrain de foot à 5 sur herbe et un terrain multisports sur lesquels les sportifs s'adonneront au football, au basketball, ou au handball mais également au tennis ou au badminton en installant un filet. Ces terrains pourront être utilisés par les écoles, le collège et les clubs sportifs. Ce lieu accueillera également un espace dédié au « street workout » (possibilité de faire des exercices de musculation) et au pumptrack (skatepark permettant la circulation des skates, des trottinettes, des vélos et des rollers). Il sera également possible de pratiquer le fitness et de se détendre sur des espaces de convivialité. Vous

l'aurez compris cette aire fera la part belle au Sport, à la détente et à la relaxation ! Par ailleurs, une piste d'athlétisme viendra entourer cette aire multisports. Pour rappel, une réunion de présentation et une concertation avec le public et les futurs utilisateurs (écoliers, collégiens, corps enseignant...) seront engagées, pour notamment récolter les remarques et les suggestions sur les aménagements paysagers ainsi que le mobilier. L'objectif étant d'accéder à la demande de chacun, dans la mesure du possible. Les travaux débuteront courant 2025.

RÉNOVATION DU GYMNASÉ

- Travaux de rénovation de novembre 2019 à août 2020
- Montant des travaux de 1,7 M€
- 42 % des travaux financés par la Ville. Cette dernière a obtenu des subventions du Département, du fond de concours de SQY et de la CAF
- L'équipement a été entièrement modernisé. Les sols et les peintures ont été repris, au même titre que les vestiaires. L'isolation a été revue



Aménagement de l'espace du service jeunesse



Aménagement d'un mur d'escalade



Inauguration

POUR ALLER PLUS LOIN

Créatrices de lien, nos associations participent activement au vivre-ensemble, une valeur essentielle à Coignières qui contribue à placer notre commune au premier rang des communes des Yvelines de sa strate où il fait bon vivre. La restructuration du pôle Vie-Associative a permis d'optimiser et d'améliorer son fonctionnement. Désormais, ce pôle, en plus de sa gestion quotidienne (convention de mise à disposition de locaux ou de matériels, gestion du processus de demande de subvention...), est un service incontournable dans l'organisation de plusieurs temps forts (Forum des associations, soirée des associations, village associatif de la fête de la ville ...). Son efficacité et sa réactivité sont désormais reconnues et saluées par la très grande majorité des associations.

Par ailleurs, Coignières fait partie de ces quelques Communes des Yvelines à avoir décroché le label « Terre de Jeux 2024 ». Elle a participé activement, au côté de

SQY et du département, dans l'organisation d'évènements et au recrutement de bénévoles « volontaires » pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Nous sommes fiers d'avoir participé, avec notre service des sports, aux temps d'organisation et de préparation des JO et des JOP, qui ont été une vraie réussite. Bravo à l'ensemble de nos athlètes qui, devant leur public, ont performé, avec de belles médailles à la clé notamment en VTT, BMX et cyclisme sur piste ...

Les études scientifiques ont mis en évidence que la pratique sportive contribue au bien-être physique et mental, ainsi l'aire multisports intergénérationnelle encouragera la pratique sportive en libre-service en dehors des périodes d'ouvertures de nos infrastructures, c'est-à-dire le week-end et pendant les vacances scolaires. A noter également que posséder des infrastructures sportives extérieures constitue un atout supplémentaire dans la continuité et le maintien des activités sportives (Exemple : lors des confinements).



"Nous avons su relever de nombreux défis et favoriser davantage l'épanouissement de nos petits Coignériens. Nous ne souhaitons pas nous arrêter là, de nombreux défis restent encore à relever !"

Yasemin DONMEZ, adjointe en charge des politiques éducatives et des écoles

DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES RÉNOVÉS

Annoncée comme l'un des engagements majeurs de l'équipe municipale, la réhabilitation des établissements scolaires a été amorcée.

Début 2024, la Municipalité a engagé des travaux au sein du groupe scolaire Gabriel Bouvet, afin de le rendre davantage fonctionnel, moderne et sécurisé. Une rénovation de cet ensemble, construit en 1974, constitué d'une école maternelle, d'une école élémentaire, d'un cabinet médical et d'une cuisine, était impérative. L'objectif étant de respecter les préconisations environnementales du décret tertiaire, à savoir une baisse de la consommation énergétique de 40% d'ici 2030. L'opération englobe :

- Une rénovation énergétique (isolation thermique par l'extérieur des bâtiments, remplacement des chaudières et de toutes les portes et baies vitrées par du double vitrage, réfection des toitures terrasses...);
- La construction d'un bâtiment pour la restauration scolaire (agrandissement du réfectoire et réalisation d'une cuisine centrale) ;
- Une mise aux normes accessibilité (création d'un ascenseur desservant les étages en élémentaire, mise aux normes des passages de portes, création d'espaces de manœuvre et suppression des ressauts devant les portes, prolongation des mains courantes dans les escaliers) ;
- Une rénovation intérieure (réfection des peintures, des sols et des faux plafonds, mise en place de visiophones et de vidéoprotection en extérieur) ;
- Un aménagement de la cour élémentaire, en collaboration avec le service environnement, les enfants, les équipes pédagogiques et les parents d'élèves.

Ces travaux, initiés dans le cadre du contrat départemental et évalués à plus de 4 millions d'euros (cofinancement à hauteur de 52 % par le Département, l'Etat et SQY), devraient s'achever en juillet 2025.

La réhabilitation du groupe scolaire Marcel Pagnol a, quant à elle, débuté dès 2021.

Côté maternelle :

- Remplacement de l'aire de jeux ;
- Reprise complète de l'enrobé ;
- Mise en place d'un sol souple ;
- Ajout de verdure pour créer des îlots de fraîcheur.
- Création de bacs potagers ;

Côté élémentaire :

- Rénovation de la toiture terrasse ;
- Plantation de végétaux ;
- Installation d'un échiquier géant.

Pour rappel, l'entrée de ce groupe scolaire a été réaménagée durant l'été 2024, afin d'offrir plus de sécurité et d'espace aux utilisateurs.



LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES ÉCOLIERS

47

Robots

147

Tablettes et /pads

4

Vidéoprojecteurs interactifs

7

Tableaux numériques interactifs

LE RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES ET LE CORPS ENSEIGNANT



Noël des enfants par l'association de parents d'élèves API Coignièrès



Dictée organisée par l'association de parents d'élèves de Coignièrès (l'AAPEC)



Classes de neige



Visites par les classes des expositions organisées en mairie

LE SOUTIEN DES PROJETS PÉDAGOGIQUES PROPOSÉS PAR LES ENSEIGNANTS



Championnats d'échecs



Ateliers de philosophie dans les écoles



POUR ALLER PLUS LOIN

Le Collège de la Mare aux Saules, entièrement reconstruit à l'horizon 2027

Très attendue, cette réhabilitation a été lancée courant 2024. Utilisation de matériaux biosourcés (label biosourcé niveau 3), notamment le bois, recours aux énergies renouvelables et de récupération, matériaux à faible empreinte carbone : cette rénovation s'inscrit dans une démarche écologique. Bonne nouvelle : la capacité d'accueil de l'établissement passera de 500 à 600 places ! Rappelons que ces travaux, d'un montant de 41 millions d'euros, sont financés par le Département des Yvelines. Livraison estimée en septembre 2027.



"La Municipalité s'est engagée à soutenir les personnes les plus vulnérables. Solidarité, aide et accompagnement ont été les maîtres-mots durant notre mandat. En complément, nous avons organisé des temps intergénérationnels favorisant le lien social et le vivre-ensemble. Le soutien des agents du CCAS et des administrateurs a été crucial pour développer une politique sociale et solidaire."

Marc MONTARDIER, adjoint en charge de l'action sociale, de la solidarité intergénérationnelle et du suivi des personnes vulnérables

GARANTIR UNE SOLIDARITÉ SOCIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

L'action sociale à Coignières a fait l'objet d'une transformation majeure sous l'impulsion de la municipalité. Lors de la prise de fonctions, la commune a constaté un dispositif d'action sociale obsolète et l'absence de travailleurs sociaux qualifiés. Face à une situation marquée par plus de 50 % de logements sociaux et la présence de quatre hôtels sociaux sur le territoire, la priorité de la municipalité a été de professionnaliser et de structurer l'action sociale afin de garantir une solidarité sociale et intergénérationnelle.

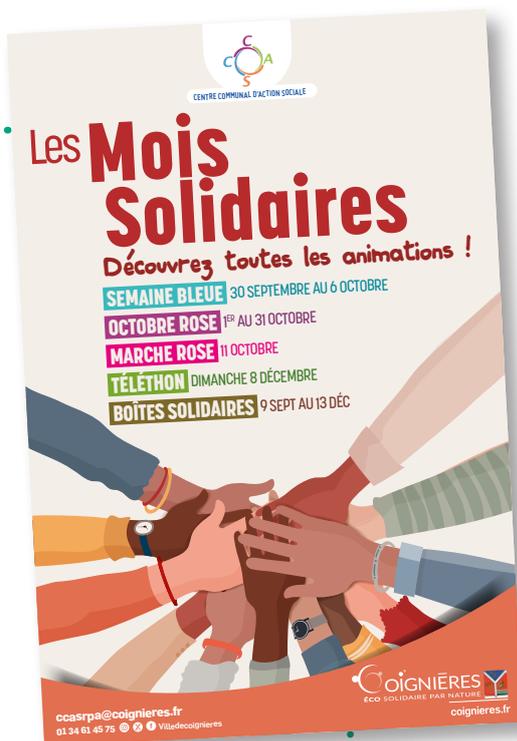
La réorganisation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la réalisation d'un audit des besoins sociaux ont permis d'ajuster les politiques aux attentes spécifiques des habitants. Par ailleurs, des relations de confiance ont été établies avec les Coigniériens pour répondre aux problématiques liées au logement, à la lutte contre la précarité et à l'exclusion sociale. La municipalité a également renforcé ses partenariats avec les institutions et les associations locales pour une action sociale coordonnée et efficace.



Séjour à la mer



Dispositif YES+ (Yvelines Étudiants Seniors+)



DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE CONFIANCE AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX, DÉPARTEMENTAUX, INTERCOMMUNAUX ET ASSOCIATIFS

Dont la Caisse l'Allocation Familiale, SAS d'Elancourt, la Préfecture, SQY, la Croix Rouge Française, Ste Grâce, API, les aides à domicile et le bailleur Seqens



RENFORCER LE LIEN SOCIAL INTERGÉNÉRATIONNEL ENTRE COIGNIÉRIENS PAR LE BIAIS D'ACTIVITÉS ET DE DISPOSITIFS



Un été sportif, spécial JOP Paris 2024 à la résidence autonomie



Echanges entre les résidents de la résidence-autonomie (R-A) et les petits de la crèche "arc-en-ciel"



Tables d'hôtes organisées au sein de la R-A

À LA RÉSIDENCE-AUTONOMIE "LES MOISSONNEURS", DES TRAVAUX D'ENVERGURE POUR MODERNISER L'ÉQUIPEMENT ONT ÉTÉ ENGAGÉS

Au rez-de-chaussée, les espaces communs (salle de restauration et salle d'activités) ont été réhabilités, afin de les rendre davantage modernes. La peinture des murs, des plafonds, des menuiseries et des portes existantes a été reprise dans le but de redynamiser l'intérieur.

Par ailleurs, l'isolation a été renforcée : les baies vitrées ont été remplacées par des baies extérieures en aluminium à double vitrage. De plus, les deux anciennes chaudières ont été changées, au profit d'un matériel plus performant. Des décisions qui pourraient occasionner une baisse de 15% de la consommation énergétique du bâtiment.

En complément, la rénovation des 80 salles de bain des studios aux étages (installation de douches à l'italienne) est en passe d'être achevée.

Des travaux pour 1 240 000 € cofinancés à plus de 55% (CNAM, SQY).



ETUDIER LA FAISABILITÉ DE LOUER DES T2 À LA RA, CE QUI FAVORISERAIT L'ACCUEIL DE NOS COUPLES SENIORS

Une étude a été menée pour évaluer la faisabilité de transformer des studios en T2. Cette configuration aurait pu permettre d'accueillir des couples seniors. Cependant, les résultats de l'étude ont montré que cette transformation n'était pas réalisable au sein de la résidence.

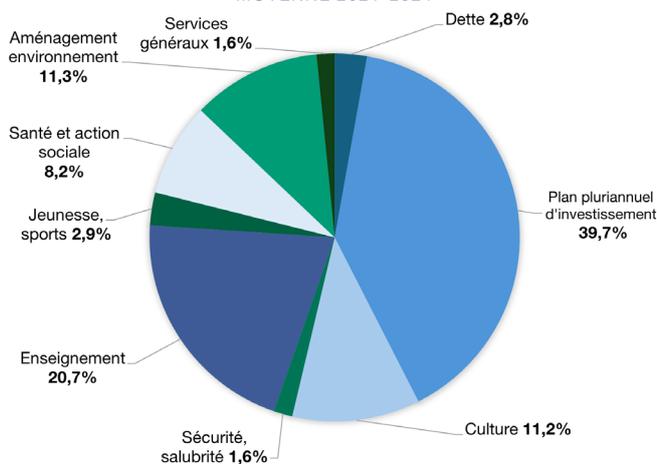


"La gestion rigoureuse du budget communal constitue une priorité constante pour notre équipe. Notre politique locale, qu'il s'agisse d'investissement ou de fonctionnement, repose avant tout sur une recherche active de financements. Nous avons su faire preuve d'ambition en mobilisant un large éventail de cofinancements pour concrétiser nos projets. Face à la crise énergétique qui a fortement impacté nos dépenses, nous avons réagi avec responsabilité, afin de limiter au maximum son impact. Malgré des contraintes budgétaires croissantes ces 3 dernières années, nous demeurons ambitieux, avec la recherche systématique de solutions toujours plus innovantes, en mutualisant certaines dépenses, afin d'assurer le meilleur équilibre de nos finances et garantir la réalisation de nos engagements. "

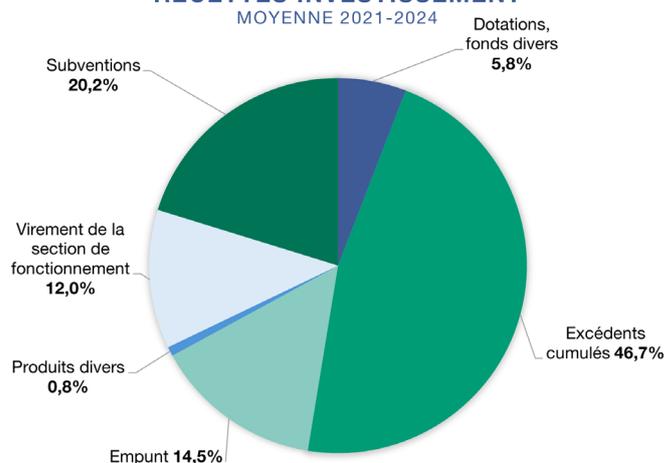
Eve MOUTTOU, adjointe en charge des finances, de la commande publique, de l'informatique et de l'administration générale

OPTIMISER LE BUDGET COMMUNAL ET MAÎTRISER LES DÉPENSES

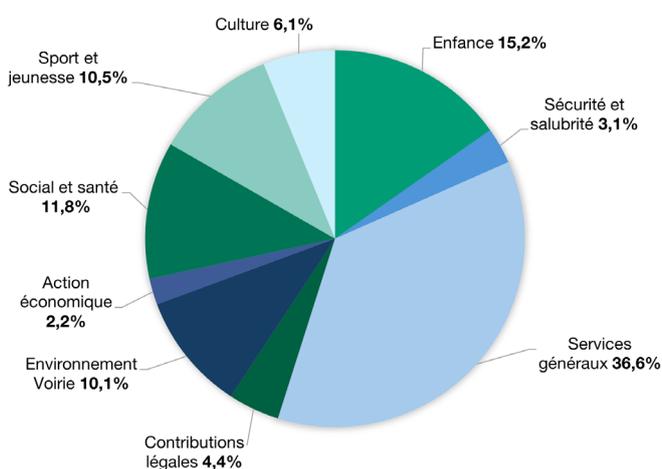
DÉPENSES INVESTISSEMENT MOYENNE 2021-2024



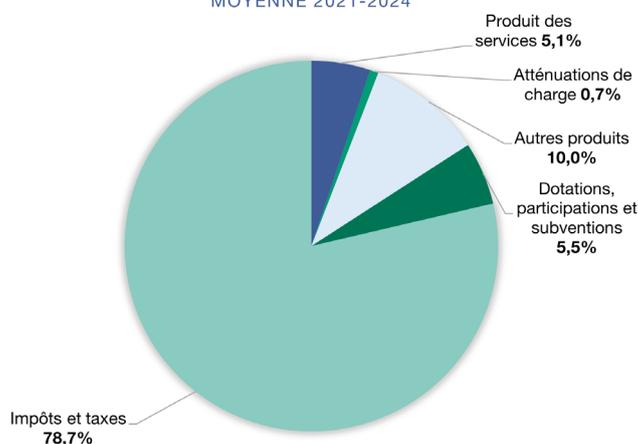
RECETTES INVESTISSEMENT MOYENNE 2021-2024



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MOYENNE 2021-2024



RECETTES FONCTIONNEMENT MOYENNE 2021-2024





L'INVESTISSEMENT

Les dépenses

Notre municipalité s'est engagée dans une politique ambitieuse de rénovation et de modernisation de ses équipements communaux, avec pour objectif principal de réduire leur consommation énergétique et de les adapter aux besoins actuels et futurs de notre commune.

Les recettes

Tout au long de la mandature, tous les investissements portés par notre équipe municipale ont été systématiquement accompagnés de cofinancements ciblés, afin de minimiser le reste à charge pour la commune et optimiser l'utilisation des ressources locales.

LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses

Face à l'inflation de 2023 et son impact sur le coût de l'énergie, la commune a su mettre en place des actions efficaces permettant de maîtriser le budget (baisse des consommations en plafonnant les températures, rénovation des éclairages...). En outre, les services ont systématiquement procédé à une mise en concurrence des prestations afin d'identifier celle offrant le meilleur rapport qualité-prix.

Les recettes

Tout au long de la mandature, tous les investissements portés par notre équipe municipale ont été systématiquement accompagnés de cofinancements ciblés, afin de minimiser le reste à charge pour la commune et optimiser l'utilisation des ressources locales.

RÉDUIRE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET CONTINUER L'INVESTISSEMENT AVEC UNE RECHERCHE SYSTÉMATIQUE DES SUBVENTIONS (ÉTAT, RÉGION, DÉPARTEMENT, SQY...) - quelques exemples

		HT	% commune	% co-financement
EAD	Bardage de l'Espace A.Daudet	605 000,00 €	41%	59%
EAD	Equipements son & lumière et finalisation des intérieurs	572 831,00 €	50%	50%
RA	Rénovation de la Résidence Autonomie	1 033 410,00 €	40%	60%
Pagnol	Travaux de la cour M.Pagnol	76 500,00 €	25%	75%
Pagnol	Travaux toiture et sécurisation des accès Pagnol	159 853,00 €	37%	63%
Bouvet	Rénovation du groupe scolaire G.Bouvet	3 867 735,83 €	48%	52%
Gymnase	Rénovation du Gymnase du Moulin à Vent	1 711 360,00 €	42%	58%
			TOTAL	59%

METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE EN DÉFINISSANT ET EN PRIORISANT, SUR 6 ANS, LE PPI, QUI SAURA RÉPONDRE AUX ATTENTES DES COIGNIÉRIENS

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est un outil stratégique de gestion et de planification financière permettant de structurer les investissements et d'adopter une vision à moyen et long terme pour la réalisation des projets prioritaires. Il garantit également une gestion rigoureuse des ressources financières. Grâce à ce dispositif, de nombreuses opérations ont pu être menées à bien en toute transparence.

POUR ALLER PLUS LOIN : DES DÉCISIONS MUNICIPALES EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans une volonté d'une commune plus écoresponsable et afin d'endiguer l'envolée du prix de l'énergie, conséquence directe de la guerre en Ukraine, des mesures ont été prises dès 2019 et un plan communal de sobriété énergétique a été adopté lors du conseil municipal du 22 novembre 2022.

La hausse substantielle des coûts de l'énergie à Coignières entre 2021 (380 000€), 2022 (640 000€) et 2023 (900 000 €) a justifié la mise en place de mesures conjoncturelles. Un plan de sobriété énergétique efficace !

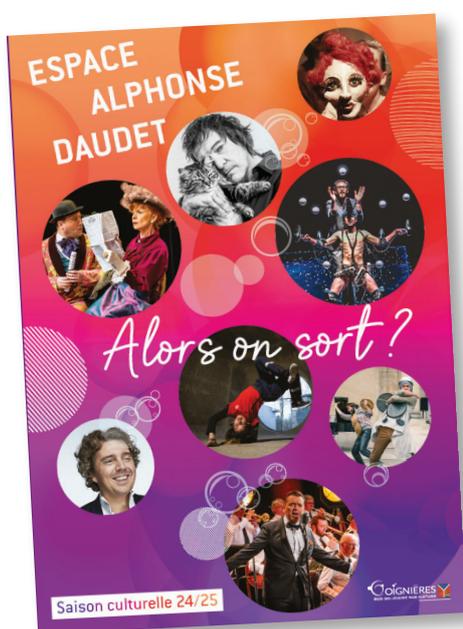
Evolution de la consommation entre Janv-Mai 2022 / et Janv-Mai 2023

HÔTEL DE VILLE	-9,40%
CARREFOUR FONTAINE	-12,30%
GYMNASE	-26,00%
TERRAIN FOOT	-26,40%
TENNIS	-30,00%
GROUPE SCOLAIRE BOUVET	-6,30%
SAINT EXUPÉRY	-32,40%
DAUDET/PAGNOL	-19,20%
RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES MOISSONNEURS »	-0,10%



"Notre équipe a travaillé afin de rendre la culture accessible à tous, au travers d'une programmation riche et éclectique. En parallèle, nous avons accompagné nos jeunes en leur ouvrant des espaces de vie, en faisant appel à des équipes qualifiées. Enfin, nous agissons au quotidien pour conserver et valoriser notre patrimoine historique et naturel. Ces actions permettent ainsi de sauvegarder l'identité de notre commune et de la faire connaître."

Salah KRIMAT, adjoint en charge de la culture, du patrimoine et de la jeunesse



élémentaires et de moments ludiques entre parents et enfants au centre de loisirs, participation des jeunes échéphiles aux championnats scolaires départementaux et académiques, création d'un échiquier géant dans la cour de l'élémentaire M.Pagnol : le jeu d'échecs est plébiscité !

À noter que les 3-17 ans ont, continuellement, eu l'occasion de s'enrichir et de se cultiver, dans le cadre des programmations du centre de loisirs et du service jeunesse durant les vacances (visites de musées, etc.).

Une politique de valorisation de la lecture publique

En complément de la bibliothèque pour tous, le bibliobus dessert Coignières deux fois par mois, depuis 2020, hors vacances scolaires. Positionnée devant la Maison de Voisinage, cette médiathèque ambulante permet aux férus de culture d'accéder à plus de 500 documents, livres, CD et revues. L'emprunt de livres y est gratuit. Toujours dans cette volonté de faciliter la lecture à Coignières, quatre boîtes à livres ont été disséminées sur le territoire début 2021 (rue de Neauphle-le-Château, devant la Résidence-autonomie, à l'entrée de l'Espace A.Daudet, sur le périmètre de la Gare de Coignières). Chacun peut, librement, déposer ou emprunter des ouvrages.

Depuis avril 2023, le joyeux chœur intergénérationnel « Les Agités » prend plaisir à se réunir une fois par mois, pour interpréter des chansons françaises et internationales. En solo, en famille ou entre amis, les chanteurs néophytes et aguerris apprécient cette expérience vocale, brillamment encadrée par l'artiste professionnelle Sandrine Conry.

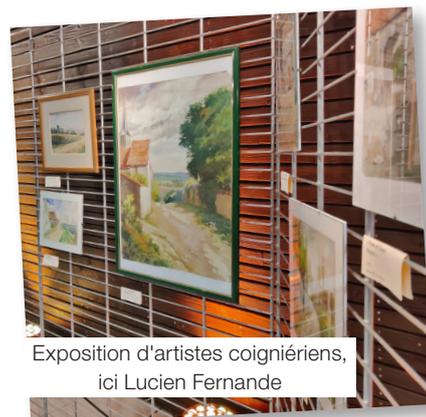
Afin de répondre aux attentes de chacun, une programmation éclectique est proposée chaque année, à l'Espace A.Daudet. Théâtre, danse, cirque, musique, humour : il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. La diversité de l'offre culturelle développée permet d'attirer un public plus large. Surtout, une politique tarifaire adaptée, avec des prix attractifs, a été adoptée. C'est également la raison pour laquelle l'équipe municipale a opéré pour rendre le Pass culture et le Pass+ utilisables au sein de l'équipement. Objectif : susciter l'intérêt du plus grand nombre. Pour la saison 24/25, les artistes se déplaceront au plus près des Coigniériens pour favoriser davantage l'accès à la culture et la commune poursuivra son travail pour valoriser les talents et artistes de la ville.

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS LES COIGNIÉRIENS

Tout au long de sa mandature, l'équipe municipale s'est évertuée à rendre la culture attractive et accessible à tous.

La démocratisation culturelle est un vecteur de réussite éducative, ainsi, de nombreuses actions se sont déroulées dans le milieu scolaire, en lien avec le corps enseignant. Les écoliers des groupes scolaires G.Bouvet et M.Pagnol ont participé à des ateliers à visée philosophique, incitant à la réflexion sur divers sujets ou encore à des ateliers de sensibilisation autour des arts du spectacle vivant.

Devenue populaire à Coignières, la pratique échiquéenne s'est largement développée sur notre territoire, à l'initiative de la Municipalité. Organisation d'ateliers dans les écoles



Exposition d'artistes coigniériens, ici Lucien Fernande



Don Quichotte, opéra proposé à la Maison de Voisinage

METTRE EN VALEUR ET PROTÉGER NOTRE PATRIMOINE



Parmi ses atouts, l'église compte un vitrail et un tableau du XVI^e siècle classés. Une procédure de classement de l'édifice est engagée.



Journées du patrimoine 2023 sur le thème de l'église



Journée du patrimoine 2024 sur le thème "La forêt de Coignières"

POURSUIVRE ET DÉVELOPPER UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Un accompagnement et des activités qui participent à l'éducation, l'épanouissement et à l'autonomie des jeunes.



Un été de Coignières, le temps familial et récréatif de la saison estivale



Sessions de formation au BAFA



Le service jeunesse, au cœur du Gymnase



La maison des jeunes, espace de dialogue et de rencontre pour les jeunes de 18 à 25 ans. Prévention des risques, promotion de la santé et citoyenneté sont notamment des sujets abordés.



REPRISE DU THÉÂTRE

1 420 000 € TTC de dépenses engagées au sein de l'Espace A. Daudet (rénovation de l'extérieur, reprise énergétique du bâtiment, achat d'équipements,...) permettant à ce bel établissement de retrouver une seconde jeunesse. Une opération cofinancée à 57 %.

Un équipement culturel rénové, accueillant, ouvert à tous, à l'écoute des associations utilisatrices et tourné vers l'extérieur : spectacle de rue, spectacle hors les murs



Un éducateur spécialisé de la ville de Coignières accompagne et soutient les jeunes de 18 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle.



"Les agents et notre équipe se sont attelés à entretenir et à sécuriser les réseaux de la ville. Nous avons su prioriser les besoins d'interventions et grâce au travail de relance soutenu auprès de SQY, divers travaux ont été menés. De plus, afin de connaître l'ensemble des bâtiments et des établissements recevant du public, nous avons réalisé un outil de suivi nous permettant d'améliorer et de sécuriser l'accueil des visiteurs."

Olivier RACHET, conseiller délégué au handicap et à l'accessibilité des ERP, à la sécurité des bâtiments, des divers réseaux, à la mise en place du schéma directeur zones 30 et au suivi des occupations temporaires de voirie - Correspondant défense

ANALYSER ET INFORMATISER LA LISTE COMPLÈTE DES BÂTIMENTS ERP DE NOTRE COMMUNE

Un listing exhaustif des 22 établissements recevant du public (ERP) a été établi. Chacun d'entre eux a une fiche spécifique, qui comporte bon nombre d'informations :

- L'identité du bâtiment (adresse, horaires d'ouverture, nom du technicien référent...);
- L'inventaire des installations (fondations, façades, menuiseries, revêtements, électricité, chauffage, etc.);
- La prévision des travaux (intitulé des constituants, coût, période de réalisation);
- La sécurité du bâtiment (suivi des installations);
- L'historique des travaux effectués.

Ce recensement minutieux facilite le travail des techniciens municipaux, lorsqu'ils sont amenés à intervenir.

ASSURER LA SÉCURITÉ DES RÉSEAUX SUR TOUTE LA COMMUNE

Réseau internet et fibre

Tous les sites municipaux, au nombre d'une bonne dizaine, ont été migrés vers la fibre optique. L'Hôtel de ville dispose d'une fibre noire dédiée, tandis que les autres sites sont équipés de la FTTH.

Réseaux électriques

Des travaux de la société Enedis visent à améliorer la qualité et la fiabilité du réseau de distribution d'électricité avec la restructuration du réseau HTA (très haute tension).

FAIRE EXÉCUTER, EN CAS DE BESOIN, LES TRAVAUX DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES, EN CONCERTATION AVEC SQY

Grâce aux efforts soutenus de la ville en lien avec SQY, plusieurs programmes d'enfouissement des réseaux aériens ont été initiés, notamment dans la rue du Four à Chaux dont les travaux devraient avoir lieu courant 2025.



Saint-Quentin-en-Yvelines
enfouit les réseaux
aériens

INFORMATION

Impasse et Rue du Four à Chaux
Coignièresp

**Ici, SQY améliore
votre cadre de vie**

Mise en souterrain des réseaux aériens électriques et des réseaux de télécommunication, ainsi que la modernisation de l'éclairage public avec la mise en place de luminaires LED à consommation réduite.

Afin de déterminer les travaux nécessaires pour les raccordements souterrains des réseaux électriques et téléphoniques vers votre domicile, nous vous invitons à contacter le chargé d'opérations de SQY pour prendre rendez-vous et définir les raccordements sur votre propriété.

Contact :
M. Boutahar
01 39 44 82 57
zakariya.boutahar@sqy.fr

ENTRETIEN DES VOIRIES ET DES ABORDS



Réfection de la chaussée et aménagement de coussins lyonnais en enrobé dans la rue du Mesnil Saint-Denis



Mise en place de signalisation, après concertation avec les habitants



Opérations de salage des voiries lors des chutes de neige



Interventions sur les nids de poule



Sécurisation des trottoirs avec la pose de barrières dans la rue de la Prévenderie

La commune n'est pas en charge de la gestion de l'ensemble des voiries et des trottoirs. Certaines rues et routes sont gérées par l'État (DIRIF), le Département et SQY.



"La sécurité est un sujet majeur. Les Coigniériens nous ont fait part de leurs inquiétudes et de leurs attentes, que nous avons prises en compte, ce qui a donné lieu à divers projets de sécurisation."

Olivier RACHET, conseiller délégué au handicap et à l'accessibilité des ERP, à la sécurité des bâtiments, des divers réseaux, à la mise en place du schéma directeur zones 30 et au suivi des occupations temporaires de voirie - Correspondant défense

GARANTIR LA SÉCURITÉ DES COIGNIÉRIENS EN AJOUTANT DES ZONES 30 KM/H ET DES RALENTISSEURS À DES ENDROITS STRATÉGIQUES



Mise en place de zones 30 visant à réduire la vitesse dans certaines rues de la commune



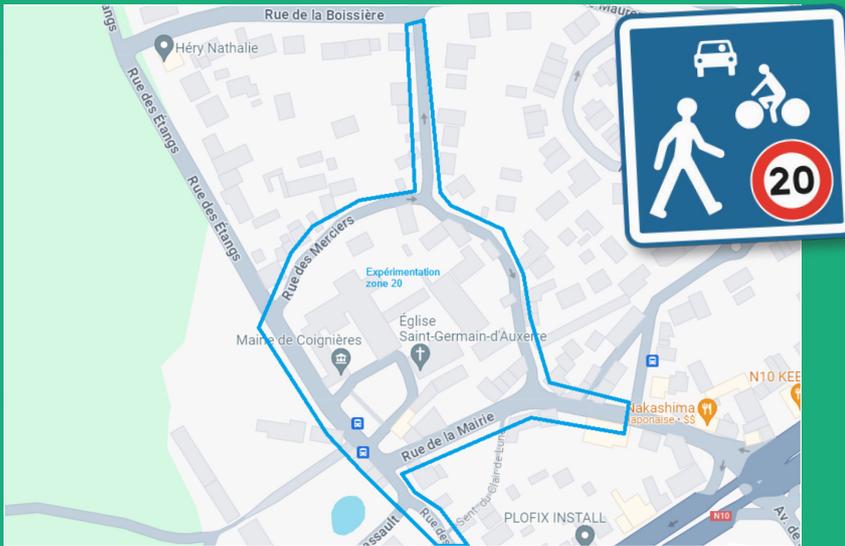
Au niveau des radars pédagogiques, la vitesse moyenne enregistrée a diminué de 30 km/h mais elle est encore au-dessus de la limitation (aux alentours des 55km/h). Les actions de la Police Municipale visent à garantir la bonne application de la vitesse.

POUR ALLER PLUS LOIN : EXPÉRIMENTATION DES ZONES 20

En 2025, la commune va expérimenter la zone 20 km/h, à circulation partagée (priorité aux piétons et aux cycles).

Planning :

- **Novembre 2024 : concertation des habitants**
- **Décembre 2024 : marquage et signalisation**
- **Décembre 2024 - Janvier 2025 : début de l'expérimentation**
- **Novembre 2025 : retour d'expérience des riverains**



NOUVEAU POSTE DE POLICE

Inauguration du nouveau poste de la Police municipale en présence de M. le Maire, des élus de la ville et du président de SQY, M. Fourgous.



LE RENFORCEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION, UN PROJET QUI PREND CORPS

Dans le but d'obtenir un réseau dense surveillant différents points stratégiques de Coignières, une réflexion a été menée au sujet de l'implantation de 25 à 26 nouvelles caméras, en complément des 21 caméras fonctionnelles. Intégrée au coût de l'opération, l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été lancée début janvier 2024. Cette AMO permet de faire le point sur l'état de notre parc (les premières datant de 2013-2014), la pertinence de leur remplacement tout en réfléchissant sur les points d'extension de la vidéoprotection. L'installation de ces nouveaux appareils contribuera à amplifier la couverture de vidéoprotection sur Coignières. Il s'agit d'un outil dissuasif face aux incivilités tout en permettant la résolution d'affaires. Ce projet pourrait aboutir d'ici deux à trois ans.

ARTHUR ET ZOÉ

Installation de 2 figurines, Arthur et Zoé, au niveau des passages piétons des écoles, visant à faire ralentir les véhicules.



COIGNIÈRES, VILLE PRUDENTE

Obtention d'un premier cœur « Ville prudente » en 2023, puis de 3 en 2024





"La concertation et la co-construction avec les habitants de Coignières sont essentielles pour être en adéquation les attentes de chacun. Les temps d'échanges ont été nombreux afin que chacun puisse s'exprimer. M. le Maire s'est rendu disponible tout au long du mandat afin de recevoir et d'écouter les Coigniériens qui en faisaient la demande à l'instar des conseils de quartier ou des permanences du samedi. L'ensemble de ces démarches nous ont permis de renforcer notre proximité avec nos administrés."

Nathalie Gervais, conseillère déléguée à la participation citoyenne

POURSUIVRE LA PARTICIPATION CITOYENNE AVEC LES CONSEILS DE QUARTIER



Exemple d'actions issues des conseils de quartier



Construction de barrières sur le pont des rigoles royales



Boîte à livres située rue de Neauphle-le-Château



LANCER UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES

Par le biais de cette instance, plusieurs dizaines de Coigniériens ont notamment découvert le fonctionnement des institutions françaises, participé aux cérémonies commémoratives et initié diverses actions. Les débuts d'année scolaire sont marqués par la cérémonie d'investiture des jeunes élus du CMEJ, élus par leurs camarades lors d'élections. Un temps solennel lors duquel le Maire et les élus du Conseil municipal deviennent parrains et marraines des conseillers en herbe. Ces derniers, encadrés par leur référent CMEJ Driss Ferrat, prédécesseur de Lauralee Chérasse, ont multiplié les actions environnementales, artistiques, audiovisuelles et humanitaires depuis plusieurs années. Réalisation d'une vidéo sur le harcèlement scolaire, campagne de nettoyage, visite de l'Assemblée nationale, organisation d'une kermesse sur le tri, ciné-spectacle autour du vivre-ensemble, récupération de bouteilles d'eau dans le cadre d'un projet axé sur le recyclage, visite du centre de tri de Thiverval-Grignon, initiation au théâtre d'improvisation,

performance scénique lors de la fête de la musique, enregistrement d'un podcast radio : nos jeunes conseillers se sont montrés particulièrement actifs ! Continuité du CME, le CMEJ permet, depuis octobre 2021, aux CM1, CM2, 6e et 5e de se familiariser avec le principe de citoyenneté. Lesquels apprennent l'importance du devoir de mémoire et la nécessité d'élaborer des projets d'intérêt général.

RENFORCER LA VOLONTÉ DE CONSTRUIRE ENSEMBLE DANS LE RESPECT D'UNE ÉCOLOGIE GLOBALE, NOTAMMENT PAR LE BIAIS DES JARDINS PARTAGÉS



Des ateliers « compostage » et « fabrication d'oayas » instructifs au sein du jardin partagé



Atelier « 5 sens » au Val Favry



Atelier « taille des arbres fruitiers » au Val Favry

SONDAGES ET ENQUÊTES AUPRÈS DES COIGNIÉRIENS



RENDEZ-VOUS LORS DES PERMANENCES DE M. LE MAIRE LE SAMEDI MATIN DE 2020 À 2024 : + DE 250 PERSONNES REÇUES



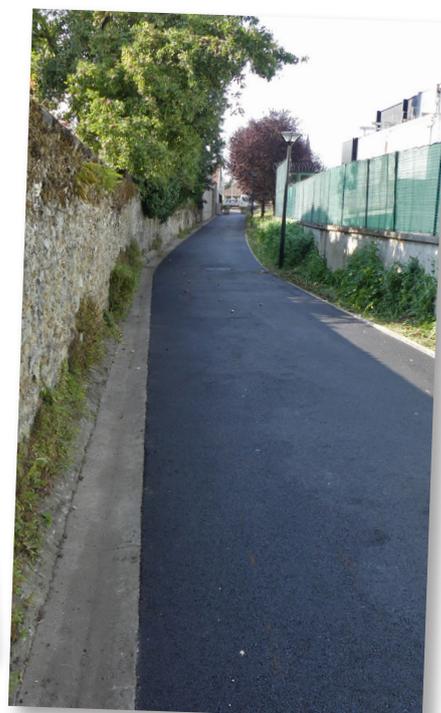
"Tout au long de notre mandat, nous avons agi pour rendre notre commune accessible à tous. Nos aspirations ? Adapter nos équipements, reconquérir nos trottoirs et rénover notre réseau de cheminements tout en sensibilisant la population au handicap. Il nous reste encore du travail mais nous sommes prêts à relever le défi. "

Olivier RACHET, conseiller délégué au handicap et à l'accessibilité des ERP, à la sécurité des bâtiments, des divers réseaux, à la mise en place du schéma directeur zones 30 et au suivi des occupations temporaires de voirie - Correspondant défense

POUR SUIVRE LA MISE EN PLACE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ



Conférence-débat sur l'inclusion des personnes en situation de handicap



Réfection de la sente piétonne menant à la gare de Coignières

RÉALISER DE NOUVEAUX PARCOURS ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

- Dans le cadre de la rénovation du Gymnase du Moulin à Vent, l'accessibilité à l'étage pour les personnes à mobilité réduite a été garantie via la création d'un ascenseur ;
- Début 2021, une rampe PMR a été mise en place par les services techniques afin de faciliter l'accès au centre de loisirs « La Farandole » ;
- La même année, avenue de la gare, un nouvel aménagement a simplifié l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ;
- Dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), la commune s'est dotée d'un monte-escaliers à l'Espace A.Daudet durant l'été 2022 ;
- À l'issue du chantier de résidentialisation des Acacias, 18 places PMR ont été créées.

SENSIBILISER LES ENTREPRISES SUR LA RÉGLEMENTATION QUI CONCERNE L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La municipalité a redynamisé la collaboration de la commune avec la Préfecture notamment lors des conseils de sécurité pour que les entreprises de Coignières soient sensibilisées sur le sujet.

SENSIBILISER LES ENFANTS ET LES ADULTES AU HANDICAP



Un été sportif, spécial JOP Paris 2024



Village "Fondation Paris Saint-Germain" : sensibilisation au handisport

RENDRE NOTRE COMMUNE ACCESSIBLE À TOUS



Espace Alphonse Daudet



17 Places PMR - Résidence des Acacias



Sécurisation des salles de bain de la Résidence-autonomie



COVID-19 : LA MUNICIPALITÉ, AU PLUS PRÈS DES COIGNIÉRIENS DURANT LA CRISE SANITAIRE

La continuité du service public a été assurée tout au long de la pandémie et ce, dès l'annonce du premier confinement en mars 2020. Ainsi, la Mairie est restée ouverte et fonctionnelle. De plus, les agents de la Police municipale, en renfort de la Police nationale, ont continué d'assurer la sécurité de la ville, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 19h, les mercredis de 14h à 19h et les samedis de 9h à 12h. Aussi, un service assurant 2 fois par semaine la propreté des rues a été mis en place avec les agents du Centre Technique Municipal.

information CORONAVIRUS COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION

UNE POLITIQUE DE PROXIMITÉ ET DE SOLIDARITÉ

Service de coursier

Élément important du dispositif « Plan bleu » activé par le Maire, le service « coursiers », destiné aux personnes de plus de 65 ans et/ou souffrant d'une pathologie à risque ainsi qu'aux personnes atteintes de handicap, a été mis en place dès le début de la pandémie. L'agent missionné était chargé de faire ou de récupérer les courses dans les commerces alimentaires et les pharmacies. Au total, quatre agents ont renforcé le Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre de ce plan d'urgence.



Service de coursiers

Accompagnement pour la vaccination

Autre exemple d'accompagnement individualisé, les publics éligibles à la vaccination ont bénéficié de la politique de santé publique appliquée par la commune. Accompagnés d'agents du CCAS ou de la ville et d'élus, les demandeurs montaient à bord d'un minibus, direction le Vélodrome de SQY, où une campagne vaccinale a été menée pendant plusieurs mois. Prise en charge devant le domicile, aide administrative sur place, présence rassurante : les Coigniériens concernés ont apprécié ce dispositif solidaire !



Campagne de vaccination au Vélodrome de SQY

Information et communication numérique

Durant la crise, tous nos supports numériques ont été mobilisés pour informer les Coigniériens en temps réel.





Confection et distribution de masques

En réponse à la pénurie de masques anti-virus, 28 couturières et couturiers bénévoles ont confectionné des masques en tissu, à l'occasion d'une opération citoyenne lancée par la ville en avril 2020. Florence Co-cart, alors adjointe au Maire en charge de l'économie, de l'emploi et des ressources humaines et Christine Renaut, conseillère municipale, ont ensuite effectué la distribution desdits masques en direction des administrés.



Distribution de masques

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Dès le mois de mars 2020, la commune, en accord avec les enseignants des écoles élémentaires, a autorisé les familles n'ayant pas d'accès à Internet à récupérer, chaque jour, les devoirs en version papier au centre de loisirs « La Farandole ». Par ailleurs, les familles dépourvues d'équipements informatiques pour les devoirs de leur(s) enfant(s) étaient autorisées à y imprimer les documents scolaires.

Précisons qu'un accueil des enfants dont les parents étaient réquisitionnés dans le cadre du plan de lutte contre la Covid-19 (personnel de santé, personnel médico-social, personnel en EHPAD, police nationale et municipale, gendarmerie, SDIS) a été proposé à l'école G.Bouvet à compter du mois d'avril 2021.

Pour rappel, au titre du dispositif départemental d'aide d'urgence, l'attribution d'un soutien financier de 334 534€, à destination de 49 commerçants et artisans coigniériens, a été approuvée lors du conseil municipal du 29 mars 2021.



Des agents mobilisés au service des Coigniériens



ÉLUS DE LA MAJORITÉ

- Didier FISCHER
- Cyril LONGUEPEE
- Sophie PIFFARELLY
- Mohamed MOKHTARI
- Yasemin DONMEZ
- Marc MONTARDIER
- Eve MOUTTOU
- Salah KRIMAT
- Catherine JUAN
- Florence COCART
- Christine RENAUT
- Olivier RACHET
- Sylvie MAUDUIT
- Nicolas ROBBE
- Nathalie GERVAIS
- Rahma M'TIR
- Brahim BEN MAIMOUN
- Leila ZENATI
- Jamel TAMOUM
- Aliya JAVER
- Maxime PETAUTON
- Samir MOUSTAATIF
- Anne-Marie TIBERKANE
- Stéphane THILLAY



ÉLUS DE LA MINORITÉ

- Xavier GIRARD
- Nicolas GROS DAILLON
- Sandrine MUTRUELLE



Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Investis en 2020 avec de nombreux projets, notre feuille de route était audacieuse. Tout juste élus, nous avons dû faire face à des bouleversements sans précédent : la crise sanitaire et le confinement. La gestion de la COVID-19 a illustré notre détermination pour que la solidarité soit l'affaire de tous. Après cette turbulence, nous avons pu lancer de nombreux projets visant à améliorer le quotidien des Coigniériens dans un cadre paisible et agréable. Travaux d'envergure, services aux Coigniériens, solidarité intergénérationnelle, éducation et scolarité, etc. que de sujets qui ont ponctué notre mandat.

C'est fier de ce bilan qu'aujourd'hui nous nous adressons à vous, avec 85% de promesses tenues. Notre équipe a su prioriser les actions en fonction des ressources et des attentes des Coigniériens. Nous ne souhaitons pas nous

arrêter là. Après cette phase de grands travaux, nous voulons nous concentrer sur les services apportés aux Coigniériens et pousser plus loin encore nos actions. Fin de la rénovation de l'école Pagnol, aménagements paysagers responsables, rénovation des chaussées et des trottoirs, feront notamment partie de nos prochains engagements.

Notre proximité et notre disponibilité nous ont permis de vous entendre et d'adapter aux mieux nos actions pour que la ville de Coignières soit le reflet des attentes de ses habitants. Nous continuerons dans ce sens.

Depuis 2020, nous avons insufflé « un nouvel élan durable à Coignières » que nous devons maintenir et asseoir de façon pérenne. Le cap était clair et il a été maintenu en dépit des crises que nous avons dû affronter. Pour l'avenir, la

révision du PLU que nous avons initiée trace une vision forte de notre ville à l'horizon 2040.

*Les Élus de la liste majoritaire
Un Élan Durable pour Coignières*

Qu'allons-nous retenir de la mandature qui s'achève ?

Tout d'abord, nous pensons à la réalisation de travaux de rénovation de nos bâtiments communaux (gymnase, espace Daudet et groupe scolaire Bouvet). Si l'usure du temps justifiait des travaux, nous sommes interpellés par le sens des priorités de la majorité. Ainsi, le gymnase, utilisé quotidiennement, n'a pas été isolé et demeure une passoire thermique. Inversement, à l'espace Daudet, dont la salle principale n'est utilisée que quelques jours par mois, un bardage encore globalement très sain a été remplacé.

Que penser des terrains achetés pour un usage de maraichage qui sont, pour l'instant, laissés à l'abandon et dont un se révèle être une ancienne décharge dont le coût de remise en état pour un usage agricole avoisinerait le million d'euros pour la commune ? Cet argent

aurait été bien plus utile à la rénovation du parc de La Prévenderie pour le plus grand bonheur des familles.

Nous sommes également revenus moult fois sur la refonte de l'organigramme de la Mairie qui n'a fait qu'alourdir son fonctionnement et ses coûts en multipliant les Directions.

Nous sommes convaincus qu'une gestion rigoureuse des dépenses associée à la manne des recettes tirées des entreprises de notre ville, nous aurions pu nous exonérer de l'augmentation de 23% de la taxe foncière votée en 2023.

Pour finir, ce qui est d'autant plus inquiétant pour Coignières et ses habitants, c'est l'absence de vision d'avenir de la majorité en place, malgré un budget que de très nombreuses communes nous envient (environ 20 millions d'euros par an tout de même). Ils maintiennent l'existant mais que font-ils pour pérenniser et développer la

ville, son tissu économique, son attractivité à un horizon de 10 ou 20 ans ? Comment gérer convenablement une ville lorsqu'il n'y a pas de cap ?

*Xavier Girard
Président de Coignières Avenir
coignieres.avenir@gmail.com*

Coignièrès, 1^{re} ville « où il fait bon vivre » dans les Yvelines

Catégorie 3 500 à 5 000 habitants
Palmarès 2024 "Villes et Villages où il fait bon vivre"



coignieres.fr